

Présentation du 6^{ème} rapport annuel **par François Villeroy de Galhau, Président** **et Julien Lasalle, Secrétaire**

Conférence de presse du 22 juillet 2022

Plan de la présentation

- Bilan statistique de l'année 2021

- L'évolution des flux de paiement dans un contexte de sortie de crise
- L'état de la fraude aux moyens de paiement

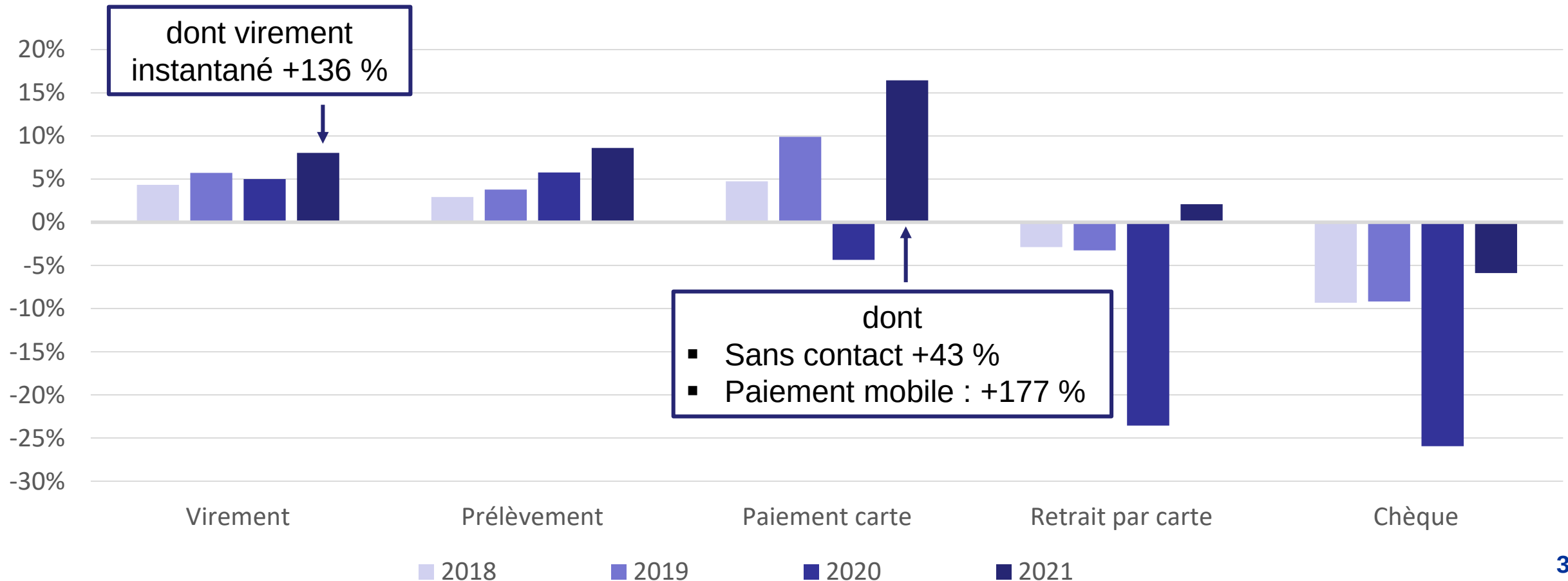
- L'action de l'Observatoire

- La fin du déploiement de l'authentification forte des paiements sur internet
- Les actions de renforcement de la sécurité du chèque
- Les travaux de veille sur l'identité numérique
- La sensibilisation des utilisateurs

2021: une croissance portée par la reprise et les nouveaux usages

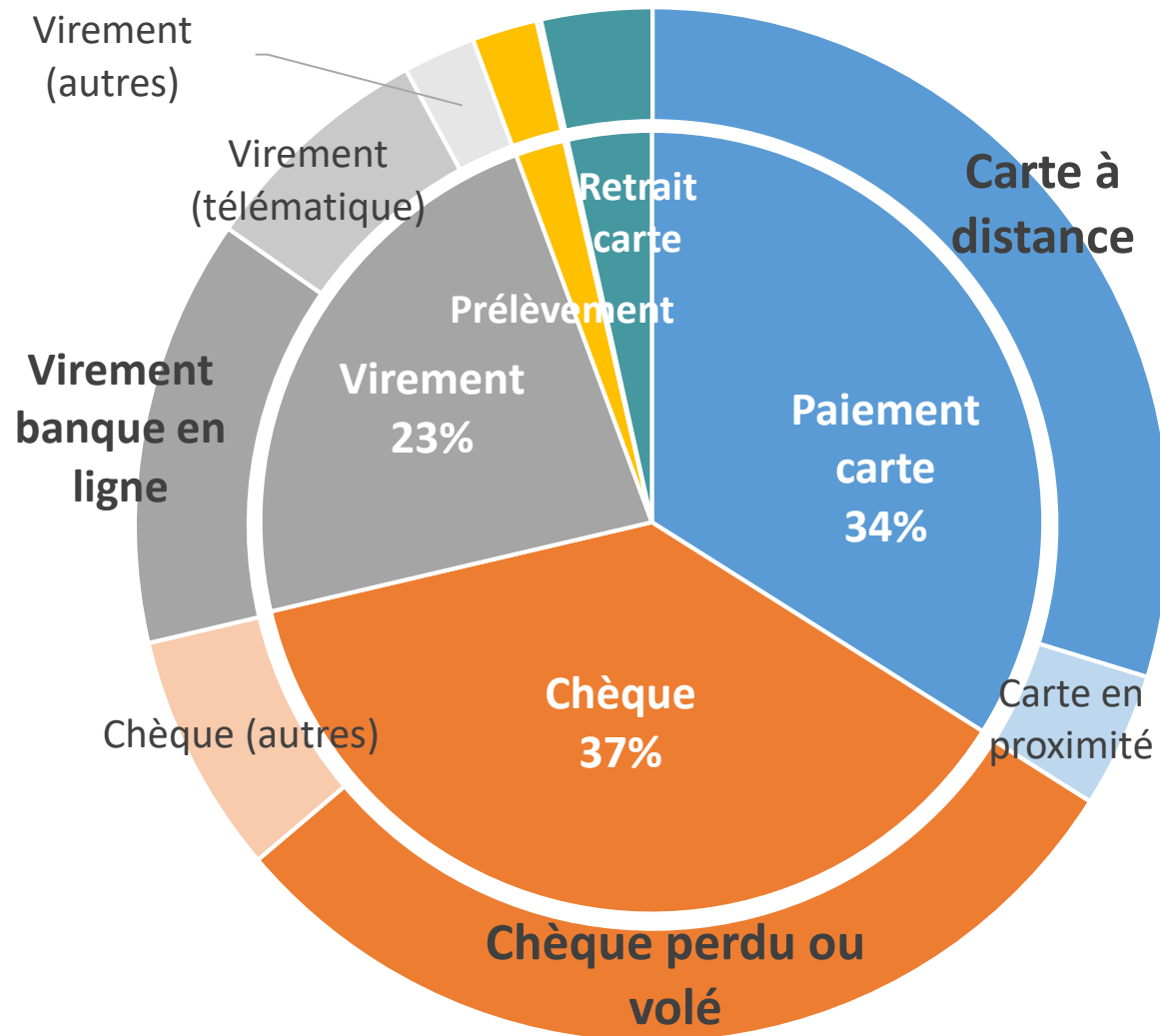
Évolution annuelle des flux de paiement (en volume)

Au global : 28,4 milliards d'opérations (+12 % en volume) / 42 204 milliards d'euros (+17,5%)



État de la fraude – Vue d'ensemble

Répartition de la fraude en montant

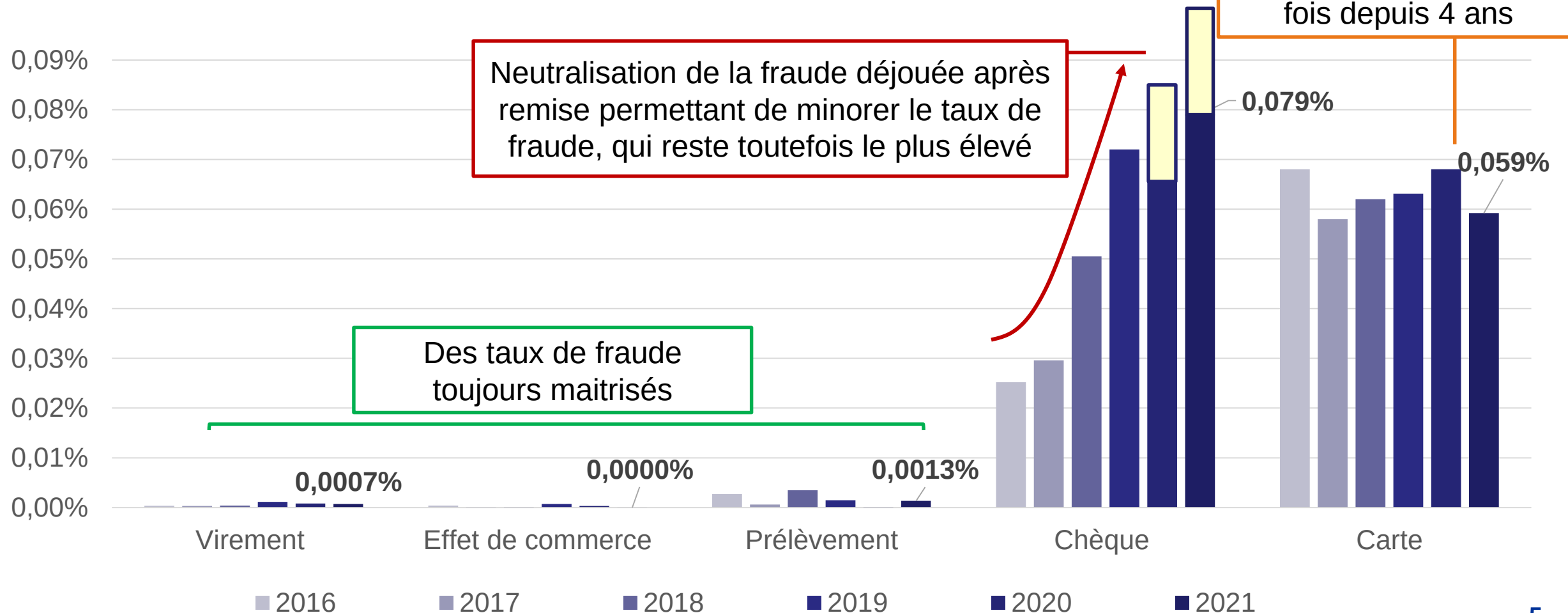


Total de la fraude = 1,24 Md € / 7,5 millions de transactions frauduleuses
(+8,5 % / -3,8 % par rapport à 2020)

- Pour les moyens de paiement électroniques, les **canaux d'utilisation à distance** restent les principales cibles des fraudeurs
- Les principaux modes opératoires des fraudeurs se déplacent vers des **techniques de manipulation** du titulaire du moyen de paiement
- Sur le chèque, les **remises frauduleuses, souvent liées à des escroqueries**, restent le principal vecteur de fraude

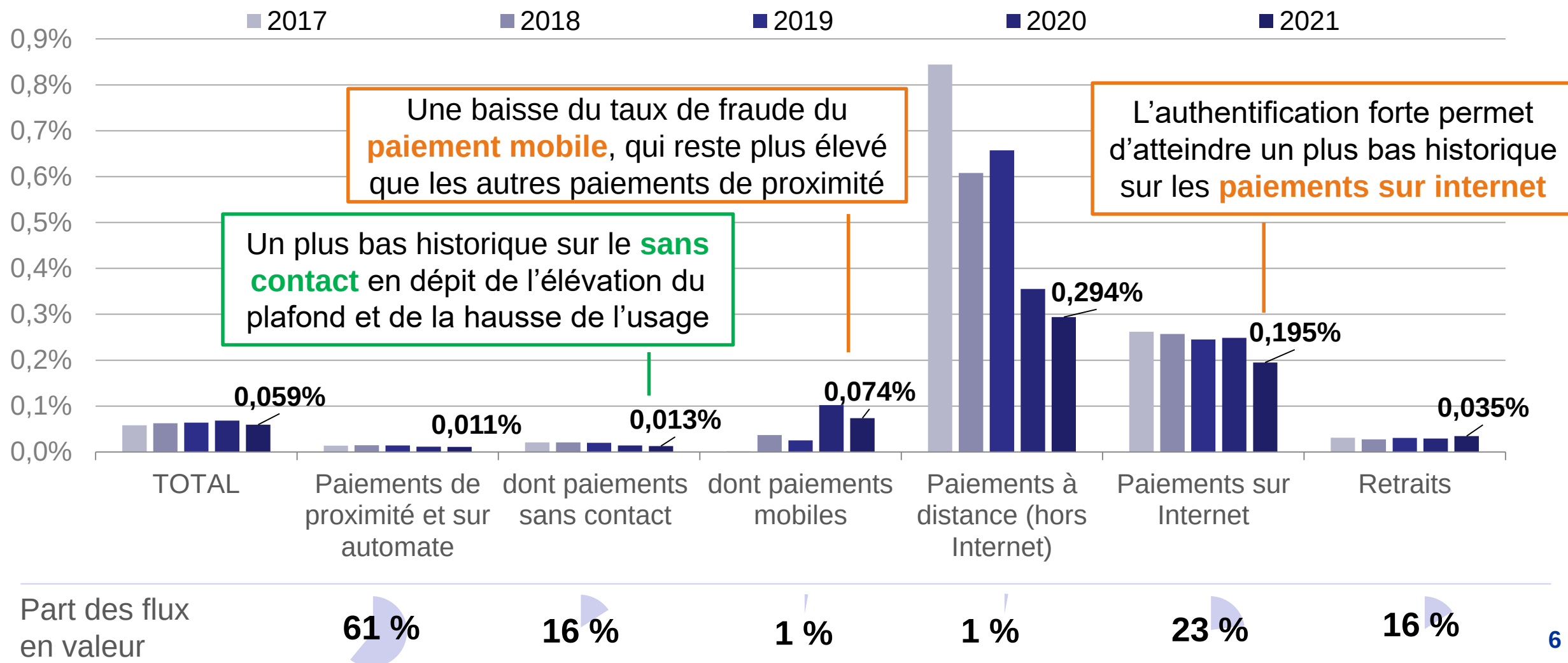
L'évolution des taux de fraude

Évolution des taux de fraude par instrument (en valeur)



L'évolution des taux de fraude sur la carte

Par canal d'initiation (% , en valeur)



Plan de la présentation

- Bilan statistique de l'année 2021

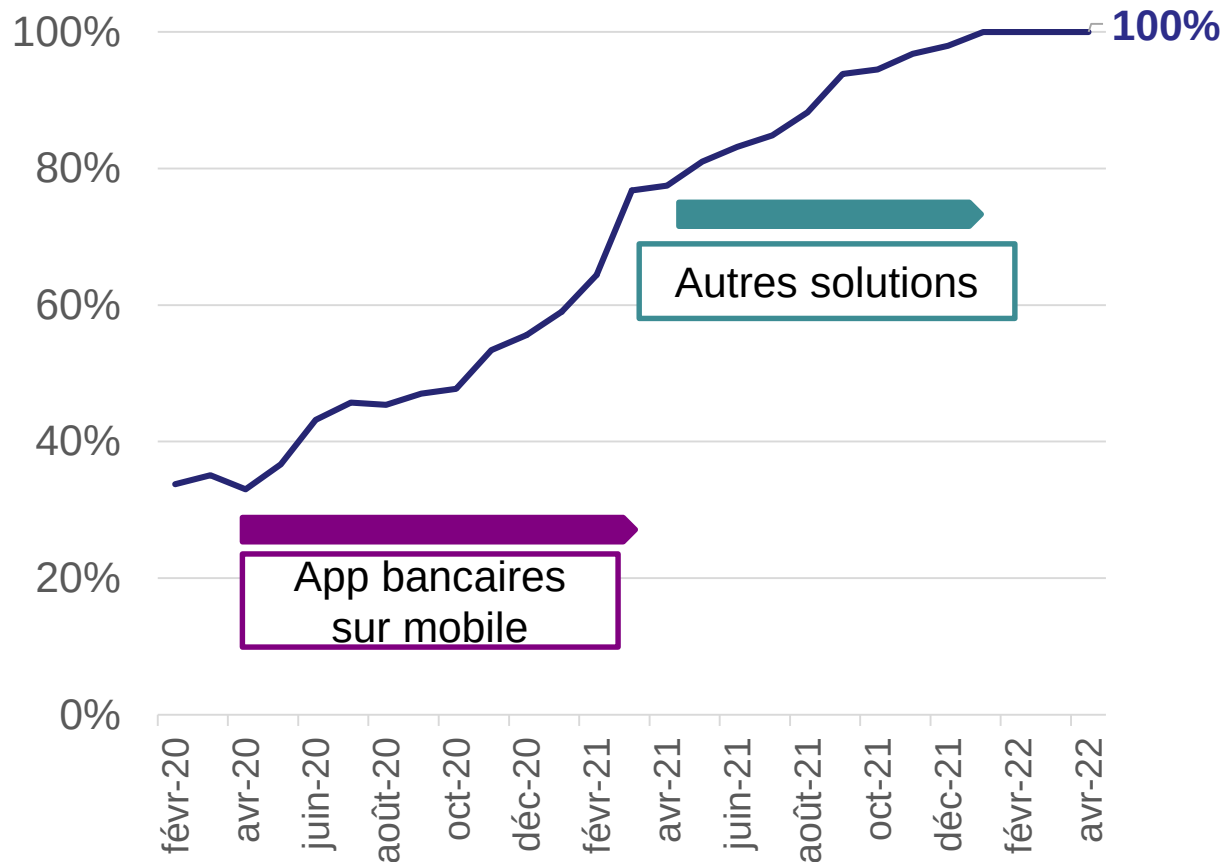
- L'évolution des flux de paiement dans un contexte de sortie de crise
- L'état de la fraude aux moyens de paiement

- L'action de l'Observatoire

- La fin du déploiement de l'authentification forte des paiements sur internet
- Les actions de renforcement de la sécurité du chèque
- Les travaux de veille sur l'identité numérique
- La sensibilisation à la vigilance des consommateurs

Notre action (1) / l'authentification forte

L'équipement des consommateurs



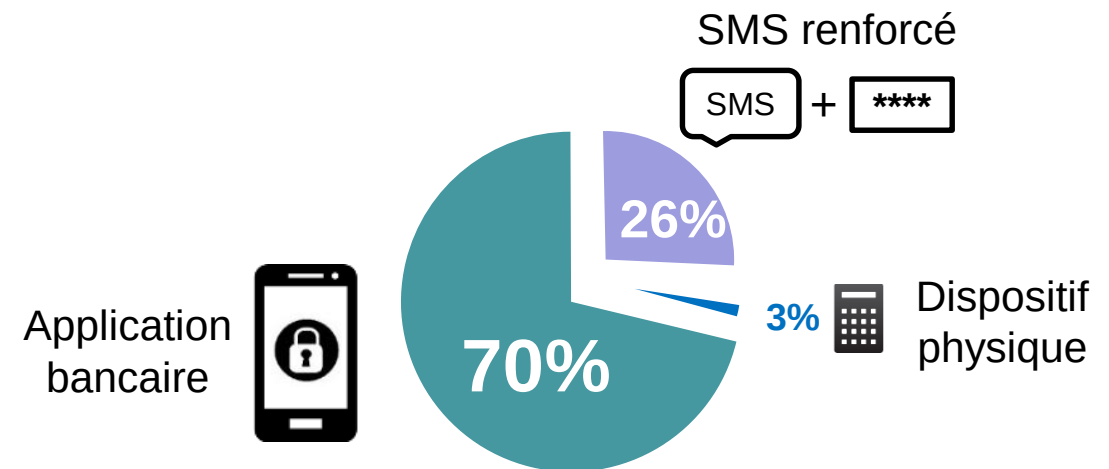
100%

des porteurs actifs
sur internet

90%

des porteurs
de cartes

Principales solutions déployées en France

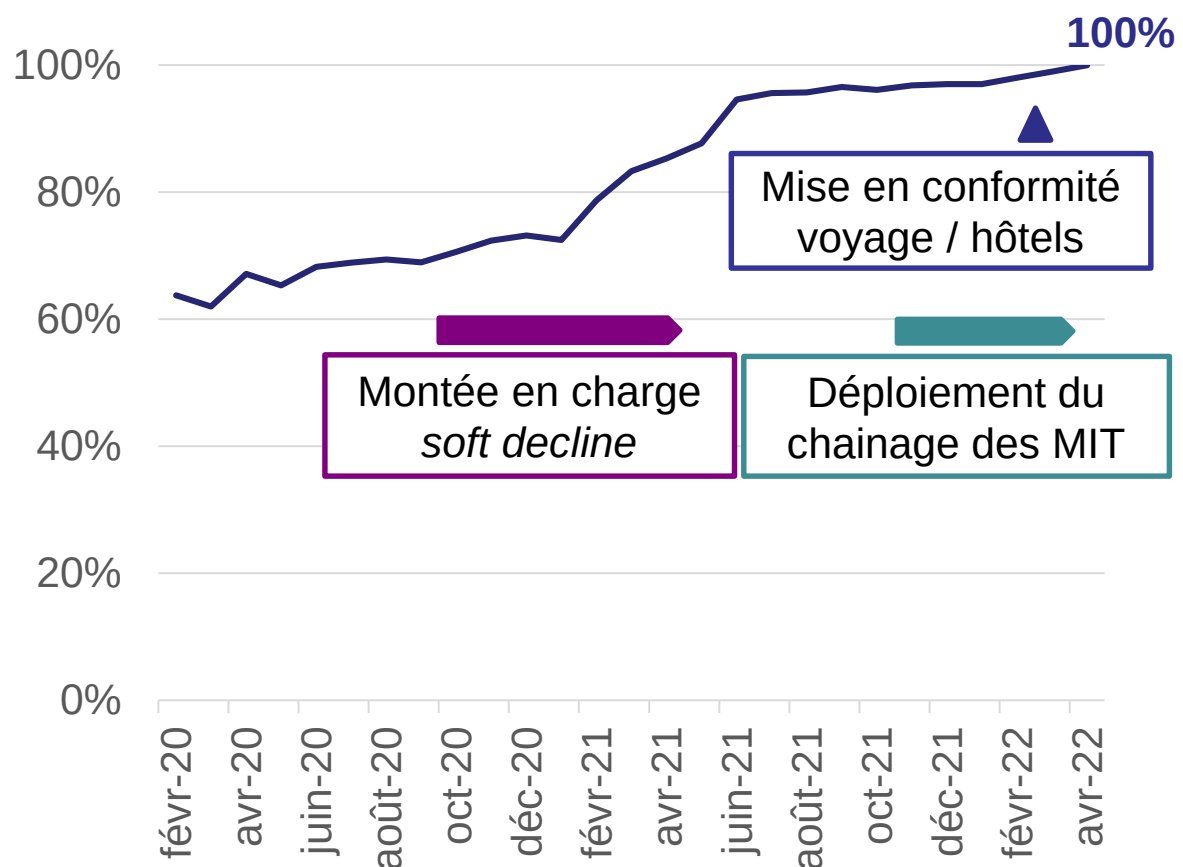


Notre action (1) / l'authentification forte

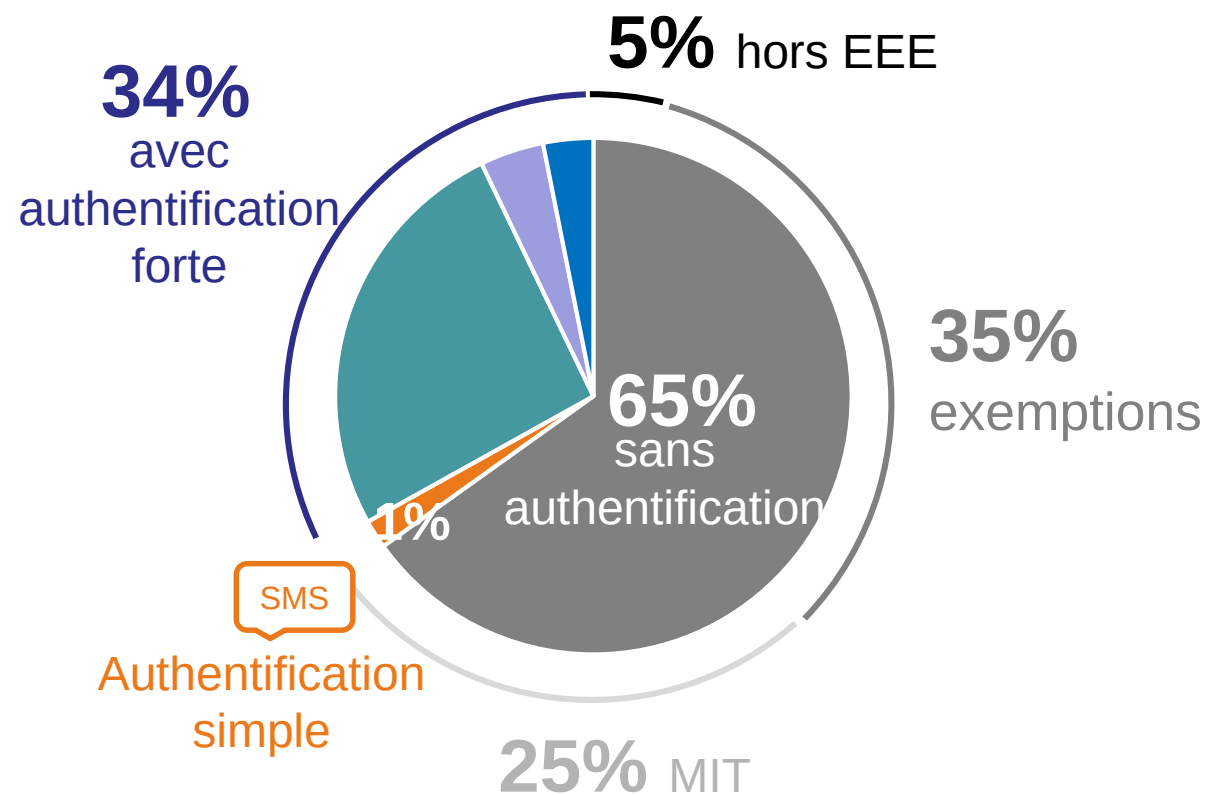
La mise en conformité des flux du e-commerce



Mise en conformité des flux CIT en valeur



Structure des flux de paiement internet post-migration

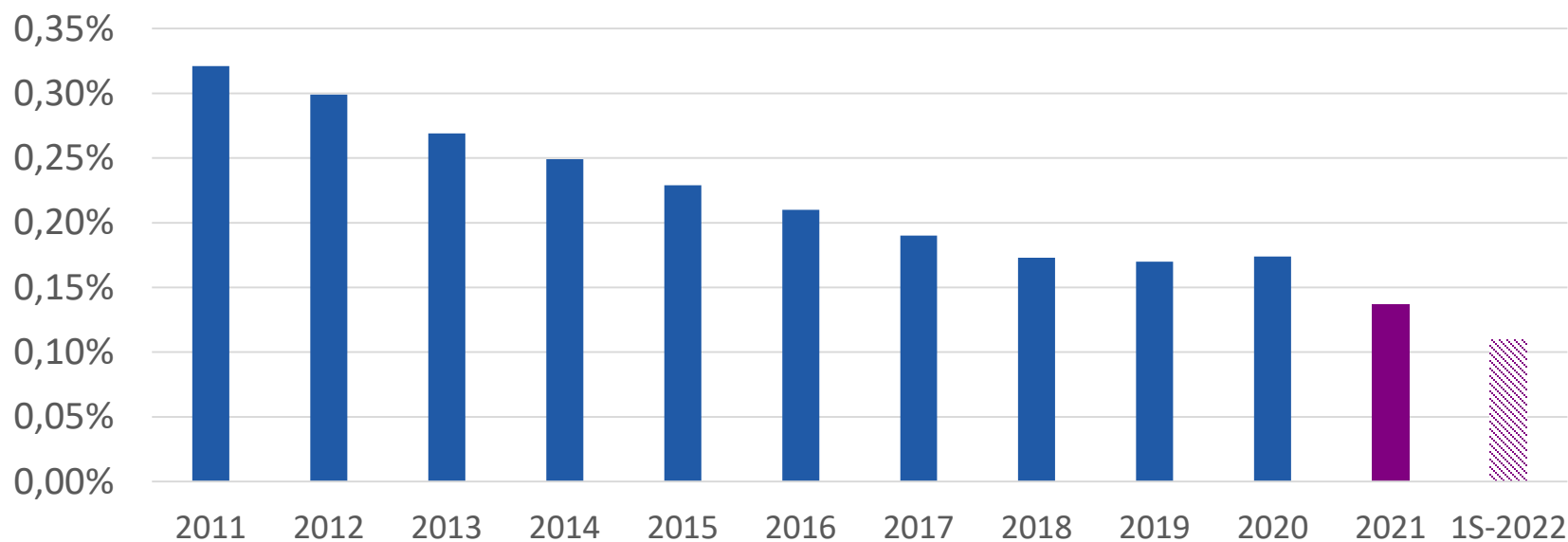


Notre action (1) / l'authentification forte

Un premier bilan très encourageant

Après 2 ans de stabilité du taux de fraude, un impact immédiat de l'AF

Taux de fraude sur les paiements internet nationaux par carte



Points d'attention



L'accompagnement et la vigilance des utilisateurs



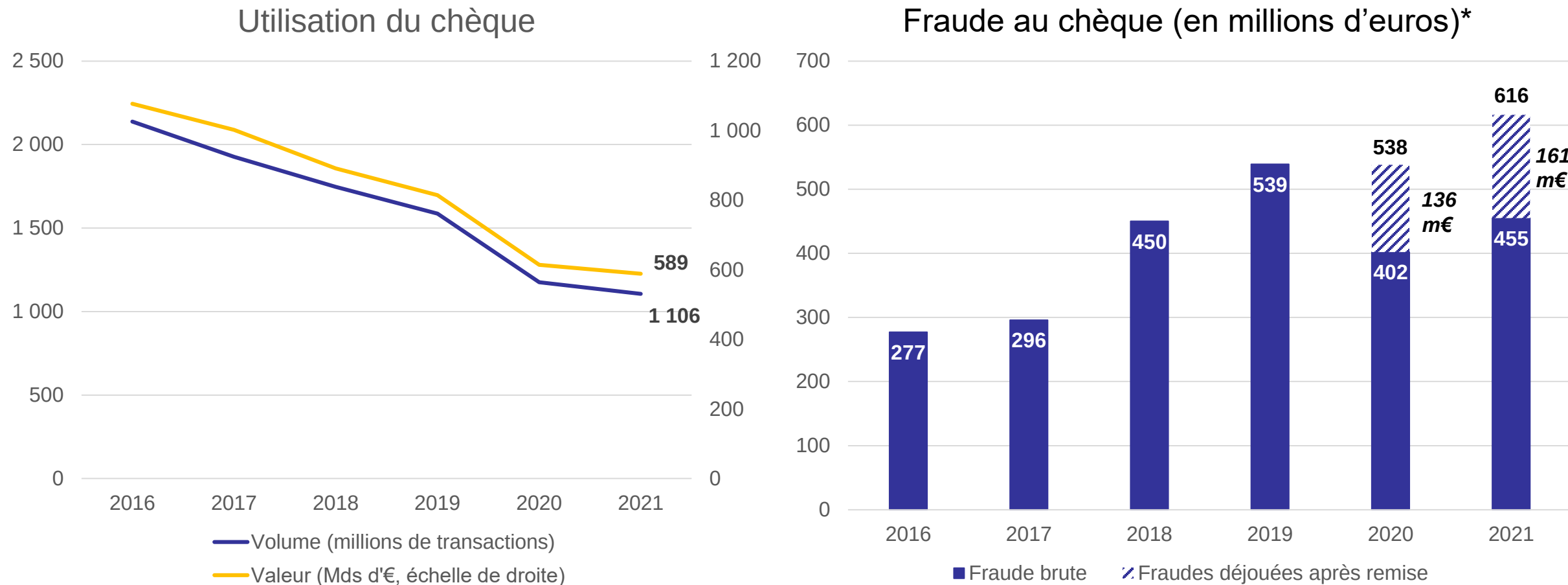
La performance et la résilience des infrastructures d'authentification



Une attention à porter à certains usages détournés ou inappropriés

Notre action (2) / le chèque

Un montant toujours élevé de fraude, malgré la baisse des flux



*Les niveaux de fraudes déjouées après remise sont issus de données fournies par les principaux groupes bancaires français en 2020 et 2021 avant d'être officiellement demandés par la collecte statistique de la Banque de France à partir de 2022.

Notre action (2) / le chèque

Un point d'étape encourageant, des efforts à amplifier

- *L'année dernière, l'Observatoire avait formulé **10 recommandations** pour améliorer la sécurité des paiements par chèque*

Les actions de l'Observatoire et de la Banque de France



Renforcement du référentiel de sécurité du chèque (avril 2022)



Actions de sensibilisation et d'éducation financière contre les escroqueries par chèque



Animation de la coopération entre les acteurs de la filière et les forces de l'ordre

Les actions des établissements bancaires sous la surveillance de la Banque de France



Contrôles sur les opérations atypiques et mesures préventives de fraude



Simplification et accessibilité des procédures de mise en opposition



Sécurisation de l'envoi des chéquiers, avec si possible remise en agence

Notre action (3) / les apports de l'identité numérique

Être acteur de sa propre sécurité numérique



Face aux risques d'usurpation d'identité, mieux sécuriser les opérations à distance qui sont connexes aux paiements



Ouvrir un compte bancaire



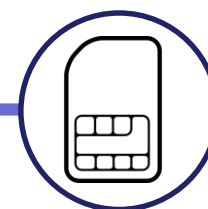
Se connecter à son espace client



Communiquer ses coordonnées bancaires aux administrations



Signer un mandat de prélèvement



Demander une nouvelle carte SIM

Plusieurs solutions d'identité numériques existantes ou en cours de développement



**L'Identité
Numérique**



Notre action (3) / les apports de l'identité numérique

Des recommandations pour renforcer la sécurité des paiements

1 – Acteurs de la chaîne des paiements



Recourir à des moyens d'identification électronique de niveau approprié pour sécuriser **l'entrée en relation** auprès des établissements financiers, et **les moyens d'authentification** des marchands et des opérateurs téléphoniques

2 – Entreprises & Administrations



Soutenir l'utilisation d'identités numériques et de signatures électroniques suffisamment avancées pour **sécuriser les opérations sensibles en amont du paiement** (mandats de prélèvement, changement des coordonnées bancaires)

3 – Grand public



Suivre les **conseils de prudence** pour limiter les risques d'usurpation et encourager l'utilisation de **solutions d'identité numérique sécurisées** et respectueuses de la protection des données personnelles

VIDÉO DE PRÉVENTION CONTRE LA FRAUDE PAR MANIPULATION



Préparée par la Banque de France, comme opérateur de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI) et secrétariat de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement (OSMP), en coopération avec l'Institut National de la Consommation

Notre action (4) / la sensibilisation du grand public

Face aux nouvelles fraudes, ayons les bons réflexes !



Ne partagez jamais vos moyens de paiement ou vos éléments d'authentification, et ne les utilisez que dans des situations de confiance

Communication non sollicitée et anxiogène

Demande d'authentification non liée à une opération dont vous êtes l'auteur

Envoi d'identifiants bancaires par téléphone ou mail



Respectez les règles et bonnes pratiques d'utilisation du chèque pour vous protéger contre les risques d'arnaque et de fraude

Ne jamais accepter d'encaisser de chèque pour compte d'autrui

Mettez vos chéquiers en sécurité et faites rapidement opposition après un vol

Remplissez vos chèques à l'encre noire en ne laissant aucun espace vide

Présentation du 6^{ème} rapport annuel **par François Villeroy de Galhau, Président** **et Julien Lasalle, Secrétaire**

Conférence de presse du 22 juillet 2022